



communiqué de presse

Grand Paris Sud,
Le 2 février 2018

Grand stade de rugby : les collectivités saisissent le tribunal administratif de Versailles

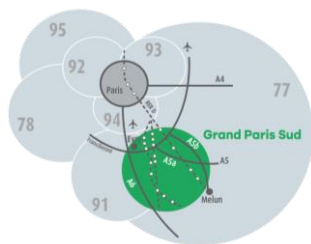
L'agglomération Grand Paris Sud et les villes de Ris-Orangis et de Bondoufle déposent un recours de plein contentieux devant le tribunal administratif de Versailles.

« Nous poursuivons la procédure entamée en octobre 2017. La Fédération avait 2 mois pour répondre à notre demande préalable. Nous saisissons maintenant le tribunal administratif en l'absence de réponse à la réclamation indemnitaire déposée suite à la décision unilatérale d'abandon du projet de Grand stade de rugby, prise par la FFR et son comité directeur le 14 décembre 2016 », explique Stéphane Raffalli, maire de Ris-Orangis et vice-président de Grand Paris Sud chargé de l'aménagement, de l'habitat et des grands projets.

En décembre dernier, Bernard Laporte avait proposé un rendez-vous aux élus. Le président de la FFR n'était finalement pas présent au rendez-vous.

Le montant des réclamations des villes et de l'agglomération s'élève à plus de 54 millions d'euros. Il correspond au préjudice subi et au manque à gagner suite à l'abandon du projet de Grand stade de rugby.

« En lien avec les villes de Ris-Orangis et de Bondoufle, leurs maires, Stéphane Raffalli et Jean Hartz, nous déposons ce recours devant le tribunal administratif de Versailles pour préjudice subi. Notre territoire a le droit au respect et en se désengageant de façon unilatérale, la FFR n'a pas respecté ses engagements. Désormais nous nous tournons vers l'avenir. Le site n'a rien perdu de son potentiel : 200 hectares de foncier disponible en opération d'intérêt national, sous maîtrise publique, desservis par un RER, prochainement un tramway, l'A6, la Francilienne, en lisière d'un bois de 250 hectares. Nous voulons créer un projet qui tire tout le territoire vers le haut et générateur d'emplois ; un projet durable, créateur de valeurs qui fasse projet de territoire. Nous voulons créer une destination dans les secteurs du loisir, du sport et de la santé. Et nous travaillons quotidiennement sur ce sujet », conclut Francis Chouat, président de l'agglomération Grand Paris Sud.



347000
habitants

138 207
emplois

20 000
étudiants

CONTACT PRESSE

Claire Berthollet

01 74 57 53 13 – 06 47 60 26 42

c.berthollet@grandparissud.fr

Agglomération Grand Paris Sud
500 place des Champs-Élysées - BP 62 -
Courcouronnes 91054 Évry Cedex



Grand Paris Sud
Seine - Essonne - Sénart

